



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Onzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2005

RAPPORT DU CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

(9-11 novembre 2004)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1 - 2	3
Chapitre		
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	3-17	3
II. MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE COOPÉRATION À MOYEN TERME POUR LA PÉRIODE 2004-2007 (point 3)	18-23	4
A. Coopération Sud-Sud	19	
B. Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise	20	4
C. Décentralisation	21	5
D. Application des orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI"	22	5
E. Suite donnée par l'ONUDI au Forum mondial sur les biotechnologies ..	23	5
III. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES ET DES BUDGETS (point 2)	24-31	5
A. Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003	25	5
B. Comptes spéciaux créés en vertu de la décision GC.9/Dec.14	26	5
C. Passage à une formule de versement des contributions en une seule monnaie	27	5

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
D. Situation financière de l'ONUDI.	28	5
E. Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées.	29	5
F. Mobilisation de ressources financières.	30	5
G. Cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009.	31	6
IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES CONSULTATIFS INFORMELS (POINT 4); ACTIVITÉS DU GROUPE DE L'ÉVALUATION (point 5)	32-35	6
A. État d'avancement des travaux des groupes consultatifs informels.	33	6
B. Activités du Groupe de l'évaluation.	34	6
V. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL (point 6)	35	6
VI. DATE, LIEU ET PRÉPARATIFS DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE (point 8)	36	6
VII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATE DE LA TRENTIÈME SESSION (point 9)	37	6
VIII. ADOPTION DU RAPPORT (point 10)	38	6
IX. CLÔTURE DE LA SESSION.	39	6

Annexes

I. DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA VINGT-NEUVIÈME SESSION. . .	7
II. DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL À SA VINGT-NEUVIÈME SESSION. . .	12

Introduction

1. Le rapport du Conseil de développement industriel sur les travaux de sa vingt-neuvième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.29/SR.1 à 5), où sont consignés les points de détail des délibérations, font partie intégrante du présent rapport.

2. La décision suivante du Conseil, qui figure à l'annexe I, se rapporte aux travaux de la Conférence générale, à sa onzième session:

IDB.29/Dec.4 Options de financement du renforcement des mesures de sécurité

I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

3. La vingt-neuvième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONU, au Centre international de Vienne, du 9 au 11 novembre 2004 (cinq séances plénières – voir IDB.29/SR.1 à 5).

Participation

4. Les 53 États Membres du Conseil étaient tous représentés à la session: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe.

5. Les 48 États Membres dont les noms suivent ont aussi participé à la session: Afghanistan, Albanie, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Cap-Vert, Chypre, Congo, Costa Rica, Croatie, Émirats arabes unis, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Guatemala, Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Madagascar, Malaisie, Malte, Mongolie, Namibie, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République de Moldavie, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Viet Nam, Yémen, Zambie.

6. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

7. La Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

8. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

9. Les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentées: Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation mondiale du commerce, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

10. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Commission européenne, Institut international du froid, Ligue des États arabes, Organisation arabe pour le développement et les industries extractives, Organisation de la Conférence islamique, Organisation des pays exportateurs de pétrole, Union africaine.

11. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association des anciens experts en développement industriel des Nations Unies, Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), Alliance internationale des femmes, Association mondiale des petites et moyennes entreprises, Association pour le développement et la coopération internationale (Mountain Unlimited), Centre autrichien d'experts confirmés, Chambre de commerce austro-arabe, Congrès international des industriels et entrepreneurs, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, Fondation internationale de l'énergie, Institut supérieur de gestion, International Scientific and Educational "ZNANIE" Association, Organisation internationale de normalisation, Soroptimist International.

Ouverture de la session

12. La vingt-neuvième session du Conseil a été ouverte par le Président du Conseil, M. O. Zniber (Maroc).

Bureau de la session

13. Les membres du Bureau élus à la vingt-huitième session (première session ordinaire de 2004) sont restés en fonction: M. O. Zniber (Maroc), Président, M. T. Stelzer (Autriche), M. M. Kalinin (Fédération de Russie) et M. S. Ariyaprichya (Thaïlande), Vice-Présidents, et M. G. Álvarez Goyoaga (Uruguay), Rapporteur. Toutefois, MM. Kalinin, Ariyaprichya et Álvarez Goyoaga, empêchés, ont été respectivement remplacés par M. V. Zagrekov (Fédération de Russie), M. S. Charanasomboon (Thaïlande) et M^{me} M. F. N. Ortigão (Brésil).

Ordre du jour de la session

14. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003;
 - b) Comptes spéciaux créés en vertu de la décision GC.9/Dec.14;
 - c) Passage à une formule de versement des contributions en une seule monnaie;
 - d) Situation financière de l'ONUDI;
 - e) Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées;
 - f) Mobilisation de ressources financières;
 - g) Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009.
3. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2004-2007, y compris:
 - a) Coopération Sud-Sud;
 - b) Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise;
 - c) Décentralisation;
 - d) Application des orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI";
 - e) Suite donnée par l'ONUDI au Forum mondial sur les biotechnologies.
4. État d'avancement des travaux des groupes consultatifs informels.
5. Activités du Groupe de l'évaluation.
6. Questions relatives au personnel.
7. Centre international pour la science et la haute technologie.
8. Date, lieu et préparatifs de la onzième session de la Conférence générale.
9. Ordre du jour provisoire et date de la trentième session.
10. Adoption du rapport.

15. Lors de l'adoption de l'ordre du jour, le Conseil a décidé de ne pas examiner le point 7, Centre international pour la science et la haute technologie, en séance plénière mais de simplement prendre note des informations fournies dans l'ordre du jour annoté (IDB.29/SR.1, par. 2 et 3).

16. Le Conseil a fait sienne une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.29/Dec.1, IDB.29/SR.1, par. 65 et 66).

17. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations officieuses pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. T. Stelzer (Autriche), Vice-Président, de les présider (voir IDB.29/SR.2, par. 1 et 3).

II. MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME POUR LA PÉRIODE 2004-2007 (point 3)

18. Au titre du point 3, le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points subsidiaires a) à e). Les débats sur ces points sont récapitulés dans les comptes rendus analytiques IDB.29/SR.1 (par. 7 à 77), IDB.29/SR.2 (par. 10 à 106) et IDB.29/SR.3 (par. 1 à 103). Le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2004-2007 (IDB.29/12), d'une note du Secrétariat sur l'état des programmes intégrés et des cadres généraux de services (IDB.29/CRP.8) ainsi que des documents mentionnés dans les sections A à E ci-dessous.

A. Coopération Sud-Sud

19. Au titre du point 3 a), le Conseil était saisi d'un rapport intérimaire du Directeur général sur la coopération Sud-Sud (IDB.29/13) ainsi que des informations figurant dans le *Rapport annuel 2003 de l'ONUDI* sur le même sujet (IDB.28/2, chap. IV, G). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ces documents.

B. Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise

20. Au titre du point 3 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise (IDB.29/11), d'une note stratégique du Secrétariat sur le relèvement et la reconstruction de l'industrie en sortie de crise (IDB.29/CRP.6) ainsi que d'une note du Secrétariat sur le bilan des activités au 31 octobre 2004 (IDB.29/CRP.7). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ces documents.

C. Décentralisation

21. Au titre du point 3 c), le Conseil était saisi d'une recommandation du groupe consultatif informel sur la décentralisation relative au projet d'accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (IDB.29/9) ainsi que d'un rapport du Directeur général sur l'alliance stratégique avec le Programme des Nations Unies pour le développement – plan de mise en œuvre (IDB.29/CRP.4). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ces documents.

D. Application des orientations stratégiques “Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI”

22. Au titre du point 3 d), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme, 2004-2007 (IDB.29/12). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ce document.

E. Suite donnée par l'ONUDI au Forum mondial sur les biotechnologies

23. Au titre du point 3 e), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur la suite donnée par l'ONUDI au Forum mondial sur les biotechnologies (IDB.29/18). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ce document.

III. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES ET DES BUDGETS (point 2)

24. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points subsidiaires a) à g). Les débats sur ces points subsidiaires sont récapitulés dans le compte rendu analytique IDB.29/SR.4 (par. 1 à 50). Le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingtième session (IDB.29/2) ainsi que des documents mentionnés dans les sections A à G ci-dessous.

A. Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003

25. Au titre du point 2 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds de développement industriel pour l'exercice biennal 2002-2003 terminé le 31 décembre 2003 (IDB.29/3), du rapport sur l'exécution du budget présenté par le Directeur général pour l'exercice biennal 2002-2003 (IDB.29/5), ainsi que du rapport sur l'exécution du programme en 2003, qui figure dans le *Rapport annuel 2003 de l'ONUDI* (IDB.28/2 et Add.1). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.2), a adopté la décision IDB.29/Dec.2 (voir annexe I).

B. Comptes spéciaux créés en vertu de la décision GC.9/Dec.14

26. Au titre du point 2 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.29/8) ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds de développement industriel pour l'exercice biennal 2002-2003 terminé le 31 décembre 2003 (IDB.29/3, annexe III et note 2 g)). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ces documents.

C. Passage à une formule de versement des contributions en une seule monnaie

27. Au titre du point 2 c), le Conseil a pris note des informations fournies sur ce point subsidiaire dans l'ordre du jour annoté.

D. Situation financière de l'ONUDI

28. Au titre du point 2 d), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.29/8) et d'une mise à jour y relative (IDB.29/CRP.3). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.3), a adopté la décision IDB.29/Dec.3 (voir annexe I).

E. Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées

29. Au titre du point 2 e), le Conseil était saisi de trois notes du Secrétariat, la première sur le renforcement des mesures de sécurité et les nouvelles installations de conférence proposées (IDB.29/7), la deuxième sur les options de financement du renforcement des mesures de sécurité (IDB.29/19) et la troisième sur les nouvelles installations de conférence proposées (IDB.29/CRP.9). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision sur le renforcement des mesures de sécurité présenté par le Président (IDB.29/L.7), a adopté la décision IDB.29/Dec.4 (voir annexe I). Par ailleurs, le Conseil, après avoir examiné le projet de décision sur les nouvelles installations de conférence proposées (IDB.29/L.10), a adopté la décision IDB.29/Dec.5 (voir annexe I).

F. Mobilisation de ressources financières

30. Au titre du point 2 f), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mobilisation de ressources financières (IDB.29/4) ainsi que des informations figurant dans le *Rapport annuel 2003 de l'ONUDI* sur le quatrième axe: consolider le financement – mobilisation de fonds (IDB.28/2, chap. VI). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.4), a adopté la décision IDB.29/Dec.6 (voir annexe I).

G. Cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009

31. Au titre du point 2 g), le Conseil était saisi des propositions du Directeur général relatives au cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009 (IDB.29/6) ainsi que d'une note de ce dernier sur la vision stratégique de l'Organisation, 2005-2020 et la consolidation des acquis de la réforme (IDB.29/CRP.5). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ces documents.

IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES CONSULTATIFS INFORMELS (point 4); ACTIVITÉS DU GROUPE DE L'ÉVALUATION (point 5)

32. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 4 et 5. Les débats sur ces points sont récapitulés dans le compte rendu analytique IDB.29/SR.4 (par. 51 à 76).

A. État d'avancement des travaux des groupes consultatifs informels

33. Au titre du point 4, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur l'état d'avancement des travaux des groupes consultatifs informels (IDB.29/10). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de ce document.

B. Activités du Groupe de l'évaluation

34. Au titre du point 4, le Conseil était saisi d'un rapport du Secrétariat sur les activités du Groupe de l'évaluation (IDB.29/14). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.9), a adopté la décision IDB.29/Dec.7 (voir annexe I).

V. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL (point 6)

35. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.29/15 et Corr.1) ainsi que d'un document de séance établissant la liste du personnel du

Secrétariat (IDB.29/CRP.10). Le débat sur ce point est résumé dans les comptes rendus analytiques IDB.29/SR.4 (par. 77 à 79) et IDB.29/SR.5 (par. 2 et 3). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.5), a adopté la décision IDB.29/Dec.8 (voir annexe I).

VI. DATE, LIEU ET PRÉPARATIFS DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE (point 8)

36. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la date, le lieu et les préparatifs de la onzième session de la Conférence générale (IDB.29/16). Les débats sur ce point sont récapitulés dans le compte rendu analytique IDB.29/SR.5 (par. 4 à 7). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.6), a adopté la décision IDB.29/Dec.9 (voir annexe I).

VII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATE DE LA TRENTIÈME SESSION (point 9)

37. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la trentième session (IDB.29/CRP.2). Les débats sur ce point sont récapitulés dans le compte rendu analytique IDB.29/SR.5 (par. 8 et 9). Le Conseil, après avoir examiné le projet de décision présenté par le Président (IDB.29/L.8), a adopté la décision IDB.29/Dec.10 (voir annexe I).

VIII. ADOPTION DU RAPPORT (point 10)

38. Le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.29/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.29/SR.5, par. 44 à 46).

IX. CLÔTURE DE LA SESSION

39. Le 11 novembre 2004, à 13 h 13, le Conseil a clos sa vingt-neuvième session (voir IDB.29/SR.5, par. 62 à 75).

Annexe I

DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

Décision n°	Titre	Page
IDB.29/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de service de conférence (IDB.29/SR.1, par. 65 et 66)	8
IDB.29/Dec.2	Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal, 2002-2003 (IDB.29/SR.5, par. 12 et 13)	8
IDB.29/Dec.3	Situation financière de l'ONUDI (IDB.29/SR.5, par. 18 et 19)	8
IDB.29/Dec.4	Options de financement du renforcement des mesures de sécurité (IDB.29/SR.5, par. 20 et 21)	8
IDB.29/Dec.5	Nouvelles installations de conférence proposées (IDB.29/SR.5, par. 22 à 26)	9
IDB.29/Dec.6	Mobilisation de ressources financières (IDB.29/SR.5, par. 27 et 28)	9
IDB.29/Dec.7	Activités du Groupe de l'évaluation (IDB.29/SR.5, par. 35 et 36)	9
IDB.29/Dec.8	Questions relatives au personnel (IDB.29/SR.5, par. 38 et 39)	10
IDB.29/Dec.9	Date, lieu et préparatifs de la onzième session de la Conférence générale (IDB.29/SR.5, par. 40 et 41)	10
IDB.29/Dec.10	Ordre du jour provisoire et date de la trentième session (IDB.29/SR.5, par. 42 et 43)	10

IDB.29/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de service de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 24 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa vingt-neuvième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
9 novembre 2004*

IDB.29/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds de développement industriel pour l'exercice biennal 2002-2003 terminé le 31 décembre 2003, publié sous la cote IDB.29/3, ainsi que du rapport financier pour l'exercice biennal 2002-2003 (y compris le rapport sur l'exécution du programme pour 2003) (IDB.29/5) et du *Rapport annuel 2003 de l'ONUDI* (IDB.28/2);

b) A constaté que le Commissaire aux comptes avait grandement contribué à l'amélioration de la gestion administrative et financière d'ensemble de l'Organisation et de l'exécution du budget et a pris note de ses recommandations à cet égard;

c) A remercié le Commissaire aux comptes pour son rapport des plus utiles sur les comptes financiers de l'Organisation pour l'exercice biennal 2002-2003;

d) A demandé au Directeur général de mettre en œuvre pleinement et sans retard les recommandations du Commissaire aux comptes et de lui faire un rapport sur ce point à sa trentième session.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.29/8;

b) A prié instamment les États Membres et anciens États membres qui n'avaient pas encore réglé

leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.4 Options de financement du renforcement des mesures de sécurité

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note de la conclusion 2004/5 du Comité des programmes et des budgets, ainsi que des informations contenues dans les documents IDB.29/7 et IDB.29/19;

b) A également pris note de la résolution 58/295 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement de la sécurité et de la sûreté des opérations, du personnel et des locaux des Nations Unies, ainsi que des besoins de financement pour la phase initiale du renforcement des mesures de sécurité au Centre international de Vienne se montant à 8,4 millions de dollars, dont 1,38 million de dollars au titre de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;

c) Conscient de ce qu'il est urgent de renforcer les mesures de sécurité, a autorisé le Directeur général à engager des dépenses au titre de la part de l'Organisation aux fins de l'application de la résolution 58/295 de l'Assemblée générale et à concurrence du montant requis à cet effet;

d) A prié le Directeur général de prélever provisoirement le montant nécessaire sur le Fonds de roulement;

e) A recommandé à la Conférence générale d'examiner et d'approuver à sa prochaine session ordinaire le financement, à titre exceptionnel, de la phase initiale du renforcement des mesures de sécurité, grâce à l'ouverture de crédits additionnels au budget de l'exercice biennal 2004-2005, à répartir entre les États Membres selon le barème des quotes-parts pour l'année 2004;

f) A noté que les prévisions additionnelles approuvées seraient communiquées aux États Membres dans les avis de mise en recouvrement, qui devraient comporter les contributions au budget ordinaire pour l'année 2006, le montant des soldes inutilisés des crédits ouverts, le cas échéant, et tous autres ajustements;

g) A prié instamment les États Membres de s'acquitter à temps de leurs obligations financières afin de reconstituer les ressources du Fonds de roulement et de réduire au minimum le montant et la durée du déficit;

h) A prié le Directeur général de lui rendre compte à sa trentième session des progrès réalisés dans le renforcement des mesures de sécurité.

i) A prié instamment le Directeur général de tenir les États Membres informés dès que possible, avant que l'Assemblée générale des Nations Unies n'examine la question, de toute charge financière future liée au renforcement des mesures de sécurité au Centre international de Vienne.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.5 Nouvelles installations de conférence proposées

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations fournies dans le document IDB.29/7 concernant les nouvelles installations de conférence proposées, ainsi que des faits nouveaux ultérieurs signalés à la réunion d'information du 5 novembre 2004 et dans le document IDB.29/CRP.9;

b) A également pris note de ce que le Secrétariat entend utiliser les nouvelles installations de conférence proposées principalement pour la Conférence générale et qu'en conséquence, les dispositions de l'article 3.12 a) du règlement financier s'appliqueraient;

c) A autorisé le Directeur général à adresser une notification officielle aux parties concernées par le mémorandum d'accord avant le 31 décembre 2004, afin que le mémorandum prenne effet;

d) A également prié le Directeur général de le tenir informé des progrès accomplis à cet égard.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.6 Mobilisation de ressources financières

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.29/4;

b) A décidé de déléguer au Directeur général le pouvoir d'approuver les projets devant être financés par le Fonds de développement industriel en 2005 et 2006 conformément aux priorités définies dans le cadre de

programmation à moyen terme pour la période 2004-2006 (GC.10/14);

c) A invité les États Membres et les autres bailleurs de fonds à augmenter le montant des contributions volontaires qu'ils versent à l'Organisation;

d) A également invité tous les bailleurs à envisager de verser des fonds non réservés à des fins spécifiques, en particulier pour que l'Organisation puisse exécuter les programmes intégrés de façon coordonnée, en instaurant une synergie qui lui permette d'obtenir davantage de résultats, comme le voudrait la notion de programmes intégrés;

e) A invité le Secrétariat et les États Membres à œuvrer de concert pour ce qui est de certains thèmes prioritaires en vue de favoriser l'exécution de ces activités importantes au regard des priorités internationales en matière de développement et de mobiliser des fonds à ces fins.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.7 Activités du Groupe de l'évaluation

Le Conseil du développement industriel:

a) A noté avec satisfaction le rapport sur les activités menées par le Groupe de l'évaluation en 2003 et au cours du premier semestre 2004. (document IDB.29/14);

b) A noté en particulier les recommandations qui y figurent selon lesquelles il faudrait que les programmes soient mieux adaptés, mieux ciblés et mieux intégrés aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, que les activités analytiques menées en amont soient étoffées et que les capacités institutionnelles soient renforcées;

c) Est convenu de l'importance d'un système d'évaluation et de suivi efficace et global, conforme aux politiques, normes et pratiques internationales, pour mesurer l'impact des activités de l'Organisation sur le terrain;

d) Est également convenu qu'il importait d'intégrer l'évaluation et le suivi dans un dispositif plus large de gestion axée sur les résultats de sorte que l'analyse de l'exécution des programmes serve utilement à déterminer les plans et l'affectation des ressources dans l'avenir;

e) A souligné qu'il importait d'améliorer en permanence l'exécution des programmes par la mise en pratique des enseignements tirés et l'application effective des conclusions des évaluations;

f) A invité instamment le Secrétariat à retenir des principes de gestion axée sur les résultats dans toutes les activités de coopération technique et à incorporer, dans tous les documents de programme, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs précis assurant notamment la cohérence avec les objectifs correspondants du Millénaire pour le développement au niveau national;

g) A affirmé qu'il importait que les États Membres reçoivent des informations objectives et crédibles au sujet des programmes exécutés par l'Organisation à l'échelon national sur la base des conclusions et des enseignements tirés d'évaluations indépendantes;

h) A prié le Secrétariat de lui faire rapport deux fois par an sur les activités d'évaluation.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.8 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations contenues dans le document IDB.29/15;

b) A noté les modifications apportées aux appendices A, C et G du Règlement du personnel;

c) A invité instamment le Secrétariat à poursuivre ses efforts pour améliorer encore, au Siège et dans les bureaux extérieurs, l'équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes et la répartition géographique;

d) Conformément à la décision GC.10/Dec.20 c) de la Conférence générale, a élu les membres et les membres suppléants suivants pour siéger au Comité des pensions du personnel de l'Organisation jusqu'à la fin de l'exercice biennal 2004-2005:

Membres: M^{me} Vesna Vukovic (Croatie)
M. Tanmaya Lal (Inde)

Membres suppléants: M. Sergio Olmos (Bolivie)
M. David Best (Suisse)

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.9 Date et lieu de la onzième session de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel a décidé que la onzième session de la Conférence générale se tiendrait à l'Austria Center Vienna du 28 novembre au 2 décembre 2005.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

IDB.29/Dec.10 Ordre du jour provisoire et date de la trentième session

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.29/CRP.2;

b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa trentième session:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport du Directeur général pour 2004.
4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2004-2005;
 - b) Situation financière;
 - c) Barème des quotes-parts au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2006-2007;
 - d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2006-2007;
 - e) Nomination d'un commissaire aux comptes;
 - f) Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées;
 - g) Mobilisation de ressources financières.
5. Programme et budgets pour l'exercice biennal 2006-2007.
6. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2004-2007.

7. Suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes.
 8. Accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
 9. Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009.
 10. Vision stratégique à long terme de l'Organisation.
 11. Activités du Corps commun d'inspection.
 12. Questions relatives au personnel.
 13. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 14. Recommandation d'un candidat pour le poste de Directeur général.
 15. Préparatifs de la onzième session de la Conférence générale.
 16. Ordre du jour provisoire et date de la trente et unième session.
 17. Adoption du rapport.
- c) A décidé de tenir sa trentième session du 20 au 23 juin 2005.

*5^e séance plénière
11 novembre 2004*

Annexe II

DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL À SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
IDB.29/1	1	Ordre du jour provisoire
IDB.29/1/Add.1	1	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.29/2	2	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingtième session
IDB.29/3 PBC.20/3	2 a)	Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds de développement industriel pour l'exercice biennal 2002-2003 terminé le 31 décembre 2003
IDB.29/4 PBC.20/4	2 f)	Mobilisation de ressources financières. Rapport du Directeur général
IDB.29/5 PBC.20/5	2 a)	Rapport du Commissaire aux comptes, rapport financier et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2002-2003. Rapport financier pour l'exercice biennal 2002-2003. Présenté par le Directeur général
IDB.29/6 PBC.20/6	2 g)	Cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009. Propositions du Directeur général
IDB.29/7 PBC.20/7	2 e)	Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées. Note du Secrétariat
IDB.29/8 PBC.20/8	2 d)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.29/9 PBC.20/9	3 c)	Projet d'accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Recommandation du Groupe consultatif informel sur la décentralisation
IDB.29/10	4	État des travaux des groupes consultatifs informels. Note du Secrétariat
IDB.29/11	3 b)	Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise. Rapport du Directeur général
IDB.29/12	3 et 3 d)	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme, 2004-2007. Rapport du Directeur général
IDB.29/13	3 a)	Coopération Sud-Sud. Rapport intérimaire du Secrétariat
IDB.29/14	5	Activités du Groupe de l'évaluation. Rapport du Secrétariat
IDB.29/15 et Corr.1	6	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.29/16	8	Date, lieu et préparatifs de la onzième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.29/17	3 c)	Décentralisation. Alliance stratégique avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Rapport du Directeur général
IDB.29/18	3 e)	Suite donnée par l'ONUDI au Forum mondial sur les biotechnologies. Note du Secrétariat
IDB.29/19	2 e)	Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées. Options de financement du renforcement des mesures de sécurité. Note du Secrétariat

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
Documents de séance		
IDB.29/CRP.1	1	Adoption de l'ordre du jour. Liste des documents
IDB.29/CRP.2	9	Ordre du jour provisoire et date de la trentième session. Note du Directeur général
IDB.29/CRP.3	2 d)	Situation financière de l'ONUDI. Note du Secrétariat
IDB.29/CRP.4	3 c)	Décentralisation. Alliance stratégique avec le Programme des Nations Unies pour le développement – plan de mise en œuvre. Rapport du Directeur général
IDB.29/CRP.5	2 g)	Cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009. Vision stratégique de l'Organisation, 2005-2020 et la consolidation des acquis de la réforme. Note du Directeur général
IDB.29/CRP.6	3 b)	Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise. Note stratégique du Secrétariat sur le relèvement et la reconstruction de l'industrie en sortie de crise
IDB.29/CRP.7	3 b)	Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise. Bilan des activités au 31 octobre 2004. Note du Secrétariat
IDB.29/CRP.8	3	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2004-2007. État des programmes intégrés et des cadres généraux de service. Note du Secrétariat
IDB.29/CRP.9	2 e)	Renforcement des mesures de sécurité et nouvelles installations de conférence proposées. Nouvelles installations de conférence proposées. Note du Secrétariat
IDB.29/CRP.10	6	Questions relatives au personnel. Liste du personnel du Secrétariat de l'ONUDI
IDB.29/CRP.11	-	Liste des participants